

# INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'IBPT publie une mise à jour concernant la durabilité des réseaux de télécommunications en Belgique

**Bruxelles, le 29 décembre 2023 - La durabilité est un thème important pour les opérateurs de télécommunications belges, comme le révèle une étude réalisée une nouvelle fois par l'IBPT en 2023. Entre 2018 et 2022, leur consommation énergétique a baissé de 9 % et leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 19 %. La quantité de déchets a diminué de moitié au cours de cette même période, en partie grâce au recyclage des décodeurs et des modems. La consommation d'électricité de ces équipements chez les utilisateurs finaux semble également équivalente à la consommation d'électricité propre des opérateurs de télécommunications belges.**

Les réseaux de télécommunications sont essentiels au développement durable et à la poursuite de la numérisation de nombreux autres secteurs. Compte tenu de la consommation croissante de données que cela implique, il est important de connaître l'évolution de leur empreinte écologique. En novembre 2022, l'IBPT a donc publié une première étude sur la durabilité des réseaux de télécommunications belges. Avec cette communication, l'IBPT continue à suivre les développements dans ce domaine et présente une image actualisée de la durabilité des opérateurs, des réseaux et des modems et décodeurs utilisés.

Plus précisément, l'étude se concentre sur l'évolution de la consommation d'énergie, des émissions de CO<sub>2</sub> et du traitement des déchets d'Orange Belgium, Proximus et Telenet. Le développement durable est un thème important pour les opérateurs de télécommunications interrogés, comme en témoignent les multiples initiatives et objectifs qu'ils ont développés en la matière. Sur la base des données fournies par les opérateurs, l'on constate une amélioration dans tous les domaines analysés au cours de la période 2018-2022.

La **consommation d'énergie** des opérateurs de télécommunications a diminué de 9 % au cours de la période considérée. La part du secteur des télécommunications dans la consommation énergétique totale (électricité, pétrole, gaz...) en Belgique s'élève d'ailleurs à moins de 0,2 %. En outre, 77 % de l'électricité consommée par les opérateurs provient de sources renouvelables. De plus, l'étude montre qu'un réseau fixe nécessite jusqu'à 35 fois moins d'énergie qu'un réseau mobile pour transmettre la même quantité de données.

Au cours de la même période, les **émissions de CO<sub>2</sub>** des opérateurs de télécommunications ont diminué de 19 %. Une grande partie des émissions est compensée par l'achat de droits d'émission. Les opérateurs souhaitent tous tendre vers le « zéro net », c'est-à-dire réduire autant que possible les émissions de CO<sub>2</sub> et ne compenser que l'excédent (le plus faible possible) par des droits d'émission. Pour y parvenir, ils font part de leur intention d'investir davantage dans le verdissement de la flotte de véhicules et dans la promotion de la mobilité alternative. En outre, les opérateurs déclarent vouloir passer entièrement à l'électricité renouvelable ou autoproduite.

La quantité de **déchets** (câbles, antennes, serveurs, mais aussi smartphones, modems, etc.) a diminué de 48 % au cours de la période étudiée. 16 % de ces déchets n'ont pas été recyclés ou réutilisés. Plusieurs initiatives sont en cours auprès des opérateurs afin de réutiliser ou de recycler les

smartphones, routeurs et décodeurs usagés. Le nombre de produits réutilisés est passé à 1,6 million en 2022. Il s'agit principalement des décodeurs, suivis par les modems et les routeurs.

Enfin, l'étude se penche également sur la **consommation électrique des modems et des décodeurs** chez les utilisateurs finaux. En moyenne, un modem consomme 100 kWh par an et un décodeur 40 kWh. En revanche, la consommation de tous les modems et décodeurs chez les utilisateurs finaux est à peine supérieure à la consommation d'électricité combinée des 3 plus grands opérateurs et a donc un impact significatif. L'étude propose donc un certain nombre de points d'action concrets que les utilisateurs finaux peuvent entreprendre eux-mêmes, en plus des actions des opérateurs.

Pour plus d'informations :



**Jimmy Smedts** | Porte-parole

**Institut belge des services postaux et des télécommunications**

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

**T** +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

